

Document	Date :	21/09/2022
	Version :	2
	État :	En cours
	Validé	X

Objet	Réunion sur le Plan Vélo
Date	Lundi 19 septembre 2022 (de 16h à 17h50)
Lieu	Mairie de Guérande (salle du roi Salomon)

Présent·e·s

Par ordre alphabétique :

BROUSSAN Mathieu	Ville de Guérande Services techniques mobilités douces
CRUSSON Jean-Claude	Place Au Vélo Guérande Adhérent
DUNET Frédéric	Ville de Guérande Adjoint en charge des Travaux, des Espaces Verts et des Mobilités Douces
JACQUELIN Nadine	Place Au Vélo Guérande Adhérente
LESAGE Delphine	Place Au Vélo Guérande Comité de Gestion
RÉVAULT Gwendal	Place Au Vélo Guérande Comité de Gestion

Excusé·e·s

Secrétaire de séance

Gwendal RÉVAULT pour PAV Guérande

1. Contexte

En juin dernier, l'association Place Au Vélo Guérande apprend par voie de presse locale et dans Guérande Magazine qu'un Plan Vélo ou Schéma Vélo devrait être présenté à la rentrée de septembre. Regrettant de n'avoir pas été sollicitée à ce sujet, l'association a fait une demande de rendez-vous.

Le présent compte-rendu se veut être une synthèse des échanges tenus lors de ce rendez-vous.

2. Introduction

Il est rappelé d'emblée par Place Au Vélo Guérande que :

- le Plan Vélo est très attendu par nos concitoyen-ne-s, la conjoncture est favorable (pénurie et coût croissant des énergies) ;
- le Plan Vélo doit être :
 - sincère (pas d'excuse pour ne pas faire, recherche de solutions, réelle volonté politique),
 - structuré (détailé, rue par rue, avec un calendrier précis),
 - financé (budget pluriannuel conséquent, plan de financement) ;
- les cyclistes sont vulnérables par rapport aux autres usagers de la route et doivent donc bénéficier d'aménagements sécurisants ;
- les cyclistes utilisent un mode de transport actif (la force de leurs muscles) et doivent donc disposer d'aménagements permettant des déplacements efficaces au quotidien pour différents usages (professionnels, scolaires, utilitaires, récréatifs), ce qui implique des itinéraires directs, sans discontinuités, avec peu d'arrêts/relances.

En début de séance, l'association Place Au Vélo Guérande distribue la présentation de ses suggestions d'aménagements sous format papier à tou-te-s les participant-e-s.

Cf. fichier joint au présent CR intitulé « 20220913_PAV_Guerande_Reunion_preparatoire_CR_Schema.pdf ».

La Mairie de Guérande se dit consciente des enjeux ; elle partage les objectifs relatifs à un Plan Vélo, qui aujourd'hui reste à construire. Il n'y a pas à proprement parlé de réel Plan Vélo détaillé, qui s'inscrirait dans un Plan de déplacement plus global. Il y a principalement deux axes de travail :

- faire passer en zone 30 km/h l'agglomération de Guérande, le centre-bourg de La Madeleine et le cœur de Clis, par paliers dans le temps ;
- tenter de faire avancer quelques dossiers sur des aménagements cyclables identifiés depuis longtemps.

3. Liaisons intercommunales

Les liaisons intercommunales, même si elles font intervenir la Ville de Guérande, sont plutôt du ressort de Cap Atlantique, voire du département ou de la région. Voici un récapitulatif des sujets abordés :

Liaison	Commentaire
Saint-Molf – Assérac	Hors périmètre de Guérande. 400 m manquants entre le centre-bourg de Saint-Molf et le début de la piste cyclable en site propre qui va vers Assérac.
Guérande – Miroux	Itinéraire privilégiant des chemins existants (ancien chemin à réhabiliter pour une partie) en évitant la route départementale D233. Environ 400 m manquants à prendre le long de parcelles agricoles, discussion avec les propriétaires en cours.
Guérande – Pen Bron	Route de Pen Bron Lergat, le petit pont enjambant l'étier de Landrain s'est affaissé. Cette route délimite la frontière entre Guérande et La Turballe. La Ville de Guérande souhaite que cette portion de route à travers les marais salants soit réservée aux piétons, cyclistes et professionnels paludiers ; les autres usagers à commencer par les touristes peuvent emprunter la route de la falaise pour rejoindre Pen Bron. PAV Guérande est tout à fait d'accord avec cette orientation. Une discussion est en cours avec la Ville de La Turballe, qui souhaite rouvrir le pont aux automobilistes.

Guérande – La Pouliguen	Les études effectuées par Cap Atlantique ont été validées par le département. A priori les travaux devraient être engagés en 2023 par le département, principal contributeur financier. Cette liaison partira de la gare du Pouliguen pour aller vers Leniphen, Saillé, Congor et rejoindra le faubourg Saint-Armel.
Guérande – Saint-Nazaire	Un itinéraire longeant la Route Bleue entre Guérande et Saint-Nazaire est envisagé tronçon par tronçon en utilisant des chemins et réserves foncières. La portion entre le refuge pour animaux de l'APAK au bord de la Vélocéan et le hameau de Kerquessaud est prévue pour 2023.
Guérande – La Baule	La sécurisation du passage sous le Route Bleue à Bissin devrait être réalisé par le département en 2023.
Guérande – Saint-André-des-Eaux	Le tracé d'une liaison entre Guérande et Saint-André-des-Eaux est connu, il passe par le chemin de Kerfas et la route de Cannevé. 100 m sont inondés et 200 m défoncés par des tracteurs en période humide, près de Cannevé et Lessac au sud d'un étang, rendant le chemin impraticable. Ce bout de chemin boueux avec des ornières se situe à la limite entre Guérande et Saint-André-des-Eaux, c'est-à-dire entre Cap Atlantique et la CARENE. M. DUNET s'engage à prendre contact avec la Ville de Saint-André-des-Eaux. Les travaux nécessaires impactant deux intercommunalités, la région pourrait intervenir entre la CARENE et Cap Atlantique.
Guérande – Herbignac	Nouvel itinéraire direct à prévoir sans passer par le Château de Ranrouët. Herbignac ne semble pas être moteur sur cette liaison.

4. Passage en zone 30

La Ville de Guérande va débuter la mise en place de la zone 30 km/h seulement avec des panneaux et des coussins berlinois installés en entrée d'agglomération d'ici la fin de l'année 2022.

Il n'est donc pas concevable de prendre à contresens à vélo toutes les rues aujourd'hui à sens unique comme le permet la loi par défaut pour les zones 30.

Des aménagements de voirie (ajout de bandes cyclables, suppression de places de parkings...) et une signalétique complémentaire (pose de panonceaux) seront mis en place progressivement dans un second temps au mieux à partir de 2023. Il faut revoir rue par rue le partage de la voirie pour favoriser les transports doux et transports en commun par rapport aux transports individuels sources de multiples pollutions et inconvénients (qualité de l'air, bruit, espace occupé au sol...).

Le village de Clis verra sa zone 30 étendue entre la Salle des Perrières et la Chapelle Sainte-Catherine.

Le village de La Madeleine a déjà fait l'objet d'une requalification.

Place Au Vélo Guérande fait part de sa déception quant à cette zone 30 a minima qui fait porter des risques aux cyclistes pouvant rouler à contresens de plein droit sans que les automobilistes n'en soient visiblement avertis. La mairie encourt un risque pénal en cas d'accident grave.

Place Au Vélo Guérande mentionne quelques-uns des grands principes qui doivent prévaloir lors de l'instauration d'une zone 30 dans la présentation ci-jointe au CR.

Les fiches du CEREMA et le Guide de Paris en selle sont de très bonnes références en la matière :

https://placeauveloguerande.fr/activites/amenagement-du-territoire/documents-de-referen...

5. Autres projets sous la responsabilité de la Ville de Guérande

En dehors de la prochaine zone 30, le tableau suivant résume les échanges sur plusieurs lieux méritant une amélioration notable de la circulation pour les transports doux :

Lieu	Commentaire
Route de la Nantaise	Aménagement terminé. Rétrécissements, chicanes pour faire ralentir les automobilistes.
Tour des remparts	Double-sens autorisé de fait avec la zone 30. Attendre la matérialisation au sol du contresens cyclable avant d'emprunter le pourtour des remparts dans le sens horaire. Appréhender le tour des remparts comme un grand rond-point reliant les principaux axes traversants de Guérande.
Étoile avec des sens uniques	Question posée : Peut-on imaginer que les rues qui débouchent sur les remparts soient (presque) alternativement sortantes ou entrantes. Exemple : faubourg Sainte-Anne entrant, rue Aristide Briand sortante, chemin de Grenouillet entrante, rue du Bouton d'or entrante, faubourg Bizienne sortante... ? Ainsi, le vélo peut se voir allouer de l'espace de voirie libéré.
Faubourg Bizienne	Expérimentation début 2023 de l'inversion du sens de circulation. Réfection complète de la rue à l'étude (trottoir, voie cyclable, parking, voie automobile).
Faubourg Sainte-Anne	Scénario envisagé d'un aménagement pour faire un espace de circulation apaisé et partagé entre le bar Le Mulon et la Porte Vannetaise. Sorte d'extension de la zone de commerces de l'intramuros.
Axe Nord-Sud	Voir présentation jointe : 20220913_PAV_Guerande_Reunion_preparatoire_CR_Schema.pdf
Axe Est-Ouest	
Avenue Anne de Bretagne	
Boulevard de Gaulle	
Route Bleue périphérique	Il est évoqué avec le département la réalisation d'une piste à double-sens côté intérieur de la Route Bleue (i.e. à l'ouest de la D99E) entre le nouveau rond-point (près de Villaverde et Cédéo) et le rond-point du Diable (route d'Herbignac), passant de fait par le rond-point de la D51 (près de La Nouvelle Imprimerie). PAV Guérande se félicite de ce projet qui permettra de relier plusieurs quartiers entre eux : Villejames, Bréhadour (zone d'activités, lycée Olivier Guichard, camping, terrains de sport...). Un aménagement complémentaire vers le lotissement de Beaulieu le long de la D51 serait aussi nécessaire.
Rue de Kerbiniou	Restauration à prévoir de la bande cyclable qui existait et dont il demeure quelques traces au sol entre le rond-point de Castro-Marin et le nouveau rond-point (près de Villarde et Cédéo).
Rue Jean-Baptiste Legeay	Questions posées : Comment faire ralentir les véhicules malgré les coussins berlinois en quinconce déjà présents, mais parfois contournés ? Pourquoi les cars scolaires vont jusqu'à entrer dans le lycée de la Mennais ? Cette rue est aussi sur le parcours de Vélocéan (montée/descente du coteau guérandais).

Il faut noter aussi l'extension du service de location de vélos Vélycéo de la CARENE à Cap Atlantique.

Pour se renseigner :

<https://www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/mobilite/les-deplacements-doux/velyceo>

6. Conclusion

M. DUNET propose qu'une rencontre récurrente, tous les 3 à 4 mois par exemple, puisse avoir lieu entre la Ville de Guérande et l'association PAV Guérande afin de suivre l'avancement des divers dossiers.

Nous avions la même proposition, afin d'être en amont sur les dossiers et pas spectateur des travaux finis.

Le prochain rendez-vous est fixé le lundi 9 janvier 2023 à 16h en mairie.

Place Au Vélo Guérande a bien compris que le budget alloué au Plan Vélo était très limité (quelques dizaines de milliers d'euros par an sachant d'1 m de piste cyclable coûte environ 250 €).

Il s'agit toujours d'un choix politique sur les priorités décidées lors d'une mandature par la majorité qui tient le guidon !

Sans doute existe-t-il des pistes de financement via le département, la région ou l'état (<https://www.ouest-france.fr/economie/transport/velo/le-plan-velo-dote-de-250-millions-d-euros-en-2023-selon-matignon-a1253f16-38ad-11ed-bf0e-79042fcc07f9>).

